



Cayenne, samedi 11 août 2018

*Le Président de la
Collectivité territoriale de Guyane*

Monsieur Patrice FAURE
Préfet de Région
Hôtel préfectoral
Place Léopold Héder
BP 7008
97307 CAYENNE cedex

Objet : réfection de la piste de l'aérodrome de Saül

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire et de désenclavement des communes isolées, la Collectivité territoriale de Guyane a programmé pour ce second semestre 2018 la réfection de la piste de l'aérodrome de Saül.

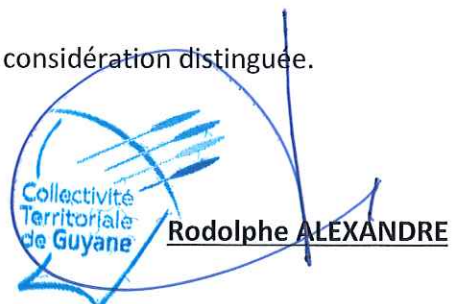
Seul lien de cette commune du centre de la Guyane avec le littoral en termes de transport des biens et des personnes, l'aérodrome de Saül était pourtant menacé de voir son activité remise en question du fait de la dégradation de sa piste et de l'érosion subie au fil des ans ; les travaux d'entretien régulièrement effectués s'avérant insuffisants à long terme faute de machines adaptées.

C'est la raison pour laquelle la CTG a passé un marché pour la réalisation desdits travaux, obtenu par la SAS ATPA. Afin de pouvoir honorer sa prestation, celle-ci devra acheminer du matériel lourd par voie terrestre en empruntant l'ancienne piste forestière du Bureau Minier Guyanais Bélizon-Saül. Elle a, à ce titre, d'ores et déjà transmis une déclaration de travaux et une étude d'impact à l'ONF.

Ces travaux auront en outre l'avantage de permettre aux casa de l'armée de pouvoir se poser sur place et d'utiliser l'aérodrome de Saül comme base arrière dans le cadre des opérations Harpie, comme vous aviez fort justement eu l'occasion de me le signaler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Tes cordialement


Rodolphe ALEXANDRE